



La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?



FORMATION

DURÉE

1,5 jour

TARIFS

Adhérent 500 € HT

Non adhérent 750 € HT

DATE

20 & 21 sept. 2018

A Nantes

La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique porteuse, synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique. Plusieurs études récentes montrent en effet que la RSE offre aux entreprises une opportunité de création de valeur.

Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, cependant, un certain nombre de connaissances et de jalons sont structurants pour réussir sa démarche RSE, pour éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ?

Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des témoignages régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.



Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **concepts et enjeux de la RSE**
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise ou son organisation
- Comprendre les **étapes méthodologiques** menant à une **démarche de RSE structurée et adaptée** à son organisation
- Etre en capacité d'**animer une démarche auprès des équipes** avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, **s'inspirer des bonnes pratiques** et se mettre dans une logique de **dialogue avec les parties-prenantes**

Comité 21



→ Programme de la formation

1. Enjeux et tour d'horizon – Présentation et échanges

- RSE : enjeux et opportunités (innovation, nouveaux modèles économiques ...)
- Actualités réglementaires et cadres de références (ISO 26 000, Global Compact, référentiels régionaux ...)
- Dynamiques internationales, nationales et locales

2. Méthodes et outils – Ateliers créatifs

- Appropriation des étapes méthodologiques simples, lisibles et illustrées par des exemples d'entreprises régionales
- Présentation d'outils pratiques pour animer simplement et efficacement une démarche de responsabilité sociétale dans son entreprise

3. démarches territoriales et ouverture aux parties prenantes – Cas pratiques

- Présentation de l'approche territoriale des démarches de développement durable

→ Pour qui?

- Dirigeant(e)s et ou salarié(e)s en charge de la RSE

→ Les plus

- « **La preuve par l'exemple** », le Comité 21 a accompagné depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte de la pertinence aux apports théoriques
- **Une formation tournée** vers l'action en travaillant à partir des préoccupations des participants et de leurs projets d'entreprise, en mettant en situation
- **Des support de formation** détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations. Remise d'un exemplaire papier à chacun

→ Ils en parlent

« La formation a été très intéressante grâce à notre formatrice mais également grâce aux échanges entre des entreprises de secteur d'activité très différents. Même si j'avais quelques connaissances théoriques sur la RSE, j'ai apprécié les apports théoriques qui ont confirmé (et certaines fois l'inverse) mes croyances.»

Mikaël Trideau,
Animateur qualité chez Cerfrance Mayenne-Sarthe

« J'ai été ravie de pouvoir ReSpirEr et m'enrichir sur la thématique complexe, vaste, mouvante mais inspirante de la RSE avec vous. La formation est tombée à pic»

Anne Cikankowitz,
chargée de mission DD à l'EME (Ecole des Métiers de l'Environnement)

→ Formatrice



MATHILDE BRES *Chargée de mission RSO Comité 21 Grand Ouest*

Diplômée d'une école de commerce (IESEG), Mathilde a travaillé dans le secteur bancaire coopératif, et est aujourd'hui en charge de la RSE au Comité 21. Elle accompagne les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur du Grand Ouest. Elle est l'auteur du guide «Mettre en place une démarche RSE au sein de son organisation, méthodologie, outils et pratiques».

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

T. 02 28 20 60 83

Mail. bres@comite21.org

→ Qualité de la formation

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. Le Comité 21 est référencé sur Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org





Formation

Bulletin d'inscription

L'ENTREPRISE

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?
Date choisie :
PRIX (en € HT + TVA au taux en vigueur) :

Règlement

A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription - un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme. - une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- *Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.*
- *Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.*
- *Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.*
- *Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.*
- *Toute formation commencée sera due intégralement.*

À retourner à Comité 21 : Antoine Charlot – 3 boulevard de la Loire – 44200 Nantes

Email: charlot@comite21.org

Date :
Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de l'entreprise :